

Le Cameroun politique

Le Cameroun est une république de type présidentieliste. Le pouvoir exécutif est concentré autour du président et contrôlé par son excellence Paul Biya. Le pouvoir législatif est en théorie exercé par deux chambres, une Assemblée nationale et un Sénat. Toutefois, le Sénat attend encore d'être mis en place.

Sur tout le territoire, les chefs traditionnels ont conservés un réel pouvoir et sont consultés par les autorités centrales. Outre les codes juridiques modernes émanant des législations internationales, la réglementation juridique s'appuie sur le droit coutumier qui permet aux Camerounais de maintenir leurs cultures originelles.

Il n'est nul doute que le Cameroun est un pays stable, une terre d'accueil pour tous les visiteurs.